

PLAN DE COURS
Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

Sigle : SOC 9003 **Groupe :** 30

Titre : Théories et débats 3 : Sociologues et sociologies dans la cité.

Session : Automne 2018

Professeur : Jean-Marc Larouche
Téléphone : (514) 987-3000 poste 3837
Bureau : A-5345
Courriel : larouche.jean-marc@uqam.ca

AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

Boîte courriel UQAM

La boîte courriel est activée automatiquement **dans les 48 heures suivant l'inscription à au moins un cours.**

Pour y accéder aller au :

<https://servicesinformatiques.uqam.ca/services/Courriel%20%C3%A9tudiant>

Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription

REMISE DES TRAVAUX

Au moment de la remise des travaux, les étudiants(es) désireux de les récupérer sont priés d'y joindre une **enveloppe suffisamment affranchie** afin qu'ils leur soient retournés par la poste. **Vous devez conserver une copie de vos travaux** avant de les déposer dans la chute située face au local A-5070 du Pavillon Hubert-Aquin.

SOC-9003-30 : Théories et débats 3 : Sociologues et sociologies dans la cité.

Ce séminaire vise à interroger les enjeux éthiques et politiques du rôle du chercheur et de la recherche sociologique dans l'espace public. Suivant leurs choix théoriques et méthodologiques, leurs visées de la recherche et leurs conceptions du métier, les sociologues peuvent assumer différents rôles dans l'espace public: figures de l'expert, du consultant, de l'intellectuel critique, du citoyen-chercheur engagé, du médiateur, etc.

Quant à eux, les savoirs peuvent servir de caution aux politiques publiques, d'expertise ou de médiation dans le cadre de débats et de controverses publiques. Entre les demandes des médias, celles des pouvoirs publics, des collectivités et des organismes subventionnaires, le contexte dans lequel se déploie la recherche sociologique n'est pas sans effets sur la réflexivité des chercheurs sur leur rôle et statut dans la cité ainsi que sur la question de la normativité en sciences sociales. Ce séminaire permettra aux étudiants-es de 3e cycle d'aborder ces questions transversales, à questionner les rapports et tensions entre savoir, éthique et politique dans l'exercice du métier de sociologue.

Attendu les controverses récentes mettant en cause la posture critique, la première partie du séminaire examinera le statut de la vocation critique de la sociologie tant chez des auteurs contemporains que chez les classiques (semaines 1-9).

Attendu qu'il s'agit d'un séminaire exclusif aux doctorants.es, la deuxième partie sera animée par les doctorants (2 par séances) qui y présenteront un dossier de leur choix.

Calendrier :

05/09 Présentation d'ensemble de la démarche et des participants (horizons, acquis, attentes; domaines, intérêts).

12/09 Dossier : Controverses actuelles. Le statut et le rôle de la sociologie

Heinich Nathalie, « Misères de la sociologie critique », *Le Débat*, 2017/5 (n° 197), p. 119-126. DOI : 10.3917/deba.197.0119. URL : [lorsque le lien se fait par le proxy de la bibliothèque Uqam, vaut mieux le copier directement sur votre navigateur web, vous devrez alors utiliser votre code d'utilisateur] <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2443/revue-le-debat-2017-5-page-119.htm>

Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon Sociologues et auteurs, « Pourquoi les puissants et les dominants redoutent-ils la sociologie critique ? », *L'humanité*, 7 décembre 2017, repris sur le Blog regain 2012 <https://nouveau-eureka-cc.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2443/Search/ResultMobile/0>

Corcuff, P., « Controverses dans la sociologie française : autour du Danger sociologique de Gérald Bronner et Étienne Géhin (2017) », *Les possibles* no 16, 10 p. (télécharger le PDF sur le site suivant : <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-16-printemps-2018/debats/article/controverses-dans-la-sociologie-francaise-autour-du-danger-sociologique-de>

Corcuff, P., « Le bêtisier sociologique et philosophique de Nathalie Heinich », *Lectures*, -Les notes critiques-, 9 juillet 2018, <https://journals.openedition.org/lectures/25494>

Livres connexes.

G. Bronner et É. Géhin, *Le danger sociologique*, Paris, PUF, 2017, 243 p.

N. Heinich, *Des valeurs. Une approche sociologique*, Paris, Gallimard, 2017, 405 p.

B. Lahire, *Pour la sociologie. Et pour en finir avec une prétendue culture de l'excuse*, Paris, La Découverte, 2016, 183 p.

19/09 Statut et portée de la sociologie critique

Jean De Munck, « Les trois dimensions de la sociologie critique », *SociologieS* [En ligne], Expériences de recherche, Régimes d'explication en sociologie, mis en ligne le 06 juillet 2011 : <https://journals.openedition.org/sociologies/3576>

Jean-Louis Genard, « Expliquer, comprendre, critiquer », *SociologieS* [En ligne], Expériences de recherche, Régimes d'explication en sociologie, mis en ligne le 06 juillet 2011 : <https://journals.openedition.org/sociologies/3555>

Martucelli, Danilo, « Sociologie et posture critique » ch. 7, dans LAHIRE, Bernard (sous la dir.), *À quoi sert la sociologie ?*, Paris, La Découverte, [2002] 2004 : <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2443/a-quoi-sert-la-sociologie--9782707144218.htm>

- 26/09 **Luc Boltanski : «La sociologie est toujours critique».**
 visionnement et discussion de la conférence de Luc Boltanski : «La sociologie est toujours critique»,
 Conférence d'ouverture du 5e congrès international de l'Association française de
 sociologie. : <https://www.youtube.com/watch?v=13njAclRP6Y>
 Luc Boltanski, «Situation de la critique» dans Bruno Frère (sous la dir.) *Le tournant de la théorie critique*,
 Paris, Desclée de Brouwer, 2015 (493 p.), ch. 6 p. 189-217. (Moodle)
 Luc Boltanski, *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, 2009 (294 p.) :
 ch. 2, «Sociologie critique et sociologie pragmatique de la critique», p. 39-82. (Moodle)
- 03/10 **L'ancrage de la critique chez Pierre Bourdieu**
 Pierre Bourdieu : «Pour un savoir engagé»,
<https://nouveau-eureka-cc.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2443/Search/ResultMobile/18>
 Et autres textes sur Bourdieu dans le Monde diplomatique
<https://nouveau-eureka-cc.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2443/Search/ResultMobile>
 Mauger Gérard, «La sociologie est une science politique», *Cités*, 2012/3 n° 51, p. 33-46. <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2443/revue-cites-2012-3-page-33.htm>
 Frédéric Lebaron, «Pour une sociologie engagée dans la vie publique», <http://www.medelu.org/Pour-une-sociologie-engagee-dans>
 Mathieu Hilgers, « La responsabilité sociologique : retour sur l'entreprise critique de Pierre Bourdieu »,
Recherches sociologiques et [En ligne], 37-1 | 2006, mis en ligne le 14 mars 2011, URL : dans
<https://journals-openedition-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2443/rsa/583>
- 10/10 **Dossier : Pour une sociologie publique.**
 BUROWOY, Michel, «Pour la sociologie
 publique» <http://www.cairn.info.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2009-1-page-121.htm>
 OLLION, Étienne, « (Que) faire de la sociologie publique ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*
 1/2009 (n° 176-177), p. 114-120. <http://www.cairn.info.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2009-1-page-114.htm>
 SOULET, Marc-Henry, «Présentation de l'article de Michael Burawoy : L'avenir de la sociologie»,
SociologieS [En ligne], mis en ligne 10 novembre 2014 : <https://journals.openedition.org/sociologies/4773>
 BUROWOY, Michael, «L'avenir de la sociologie», *SociologieS* [En ligne], mis en ligne 10 novembre
 2014 : <https://journals.openedition.org/sociologies/4774>
- 17/10 **Détour par les classiques I. Max Weber.**
 «L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales» dans *Essais sur la théorie de la science* [Traduit de l'Allemand et introduit par Julien Freund]. Paris : Librairie Plon, 1965, 539 pages.
 Collection : Recherches en sciences humaines, no 19; Voir l'édition numérique sur le site des Classiques en
 sciences sociales, [principalement la section I, p. 106-118; section II, p. 134-136; 157/fin-159]
http://classiques.uqac.ca/classiques/Weber/essais_theorie_sciences/essais_theorie_sciences.html
 «Essai sur le sens de la neutralité axiologique dans les sciences sociologiques et économiques dans *Essais sur la théorie de la science*, [texte complet]
http://classiques.uqac.ca/classiques/Weber/essais_theorie_sciences/essais_theorie_sciences.html
 Commentaires/dispute.
 Nathalie Heinich, *Des valeurs. Une approche sociologique*, Paris, Gallimard, 2017, 405 p. Lire dans le
 ch.3 : «Jugements de fait et jugements de valeur», p. 105-115 (Moodle).

Isabelle Kalinowski *La science, profession et vocation. Suivi de Leçons wébériennes sur la science et la propagande*, Agone, coll. «Banc d'essais», 2005, 300 p. Lire dans le ch. 4.1-2 : «[Weber] Un savant très politique», p. 191-222 (Moodle).

24/10 **Détour par les classiques II : Émile Durkheim**

De la division du travail social 1893, Paris, Alcan., télécharger le PDF de l'édition de 1893 sur Gallica/BNF <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56859610?rk=42918> [Préface et dans l'introduction originale (dont les p. 4-39 ont été amputées de l'édition de 1902 et ss.) PDF 57-62/p. 33-38]

Les règles de la méthode sociologique, 1895, Paris, Alcan (ou toute autre édition). Lire ch.3, section 1 <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1055050?rk=21459;2> PDF 68-71/p. 59-62.

«Élite intellectuelle et démocratie» dans *Revue politique et littéraire. La Revue Bleue*, 5^e série tome 1, 1904, p. 705-706 (PDF 710-711) <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k214846v> lire aussi le contexte, p. 641-642 (PDF 646-647).

Commentaire

Cyril Lemieux, «La politique sociologique selon Émile Durkheim» dans B. Karsenti et Cyril Lemieux, *Socialisme et sociologie*, Paris, Éditions EHESS, 2017, (190 p.), p. 125-150. (moodle)

Livre connexe

Francesco Callegaro, *La science politique des modernes. Durkheim, la sociologie et le projet d'autonomie*, Paris. Économica, 2015, (312 p.).

31/10 Rencontres personnelles : échanges sur la matière vue et sur le dossier à présenter : 20%

07/11 Pas de séance. Travail personnel

14, 21, 28/11 et 05, 12/12 : Présentation/animation par les participants (2 par séance/80 minutes chaque) : 30%

Chacun.e prépare un thème de discussion en lien avec le thème du séminaire, choisit un ou des textes préparatoires (moodle), fait une présentation d'environ 40-45 minutes et anime la discussion.

par ex. : les sociologues et les médias ; la question de l'expertise ; auteur ou situation (débat-comproverse emblématique)

17/12 Date limite pour remettre un texte synthèse sur le dossier, 15-20 p.

Outre les textes mentionnés plus haut, plusieurs références seront présentées in situ.

Voir les dossiers sur

«La situation actuelle de la sociologie» dans *SociologieS* <https://journals.openedition.org/sociologies/3547>

Le sociologue dans la cité <https://journals-openedition-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2443/rsa/583>

Responsabilité sociale de la recherche <https://journals.openedition.org/ethiquepublique/84>

Sociologues dans la cité <https://sdc.hypotheses.org/numero1>

Sociologues dans le champ médiatique <https://journals.openedition.org/sociologie/351>

Sciences sociales face à l'expertise <https://journals.openedition.org/sociologie/878>

Déroulement, évaluation

S'agissant d'un séminaire de doctorat, les séances sont un espace/temps de discussion sur les textes et thèmes associés à chaque séance. Pour chacune des séances, les textes doivent être lus. La présence aux séances est requise.

Travail personnel : Préparation d'un projet d'article en lien avec le thème; faire adopter le sujet au plus tard à la rencontre du 31 octobre (discussion sur la matière vue et sur le projet : 20%

présentation orale/et animation discussion (80 minutes : 30%)

le 17 décembre 14 hres ,date limite de la remise du travail écrit de 15-20 p. (50%)

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédit, un rapport de stage ou un rapport de recherche;

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca